



L'écho de REAUMUR

Octobre 2010

Sommaire

Page 1:

Edito
Flash Info

Page 2 :

Infos Municipales
Infos Plus

Page 3 :

Assoc' Info

Page 4:

A vos agendas
Etat Civil
Chronique de ...

Flash Info



La Mairie est ouverte au public du lundi au vendredi de 14h00 à 17h30.

Elle sera fermée le vendredi 12 novembre prochain. En cas d'urgence, merci de vous adresser à la Poste.



Téléchargez L'écho de Réaumur !

En allant sur le site Internet de la commune www.reaumur.fr (icône de téléchargement en page d'accueil).

Si vous effectuez cette opération et ne souhaitez plus disposer de notre édition papier, faites vous connaître en Mairie.

Edito A propos... du droit à l'image des personnes

Virtuelles, photographiques, dessinées ou filmées, les images font partie intégrante de notre vie, nourrissant notre quotidien dans les médias. Leur usage permet d'illustrer des propos, mais elles sont trop souvent utilisées à tort et à travers. La justice française punit les utilisations abusives, et nul n'est censé ignorer la loi...



L'article 9 du Code Civil dit que « chacun a droit au respect de sa vie privée ». Le droit à l'image des personnes est donc acquis par toute personne sur sa propre image, et permet à celui dont l'image est utilisée par un tiers de refuser ou autoriser sa diffusion. Il faut donc recueillir le consentement d'une personne préalablement à la diffusion de son image.

Mais la difficulté à déterminer les limites entre vie privée et vie publique et entre droit à l'information et respect de la vie privée rend l'application de ce droit très complexe.

Par exemple, la reproduction de l'image d'un groupe ou d'une manifestation collective dans un lieu public est permise, sans besoin de solliciter le consentement de chaque personne photographiée. On considère que l'image ne porte pas atteinte à la vie privée car la personne se trouvant dans un lieu public a consenti à être exposée au regard des autres. Cependant, le cliché ne doit pas être centré sur une personne en particulier !...A noter par ailleurs qu'une rue, une place, et même une plage sont considérés comme espaces publics...

Renseignez-vous afin de connaître vos droits et devoirs sur le sujet !



Listes Electorales : Inscriptions avant le 31 décembre 2010 !

Du 1^{er} septembre au 31 décembre 2010 a lieu la révision des listes électorales. Les personnes domiciliées à Réaumur depuis le 1^{er} mars 2010 doivent venir à la Mairie pour leur inscription si elles ne l'ont déjà fait.

Les jeunes ayant 18 ans entre le 1^{er} mars 2010 et le 28 février 2011 sont inscrits d'office.

Toute inscription nécessite de se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (facture EDF, eau, téléphone...).

Responsables d'associations, si vous souhaitez faire passer un article dans le prochain Echo à paraître en novembre 2010, faites parvenir votre texte à la Mairie avant le 2 novembre 2010.

Les annonces commerciales peuvent être distribuées avec l'Echo mais ne seront pas intégrées au texte.

Nous remercions tous les bénévoles qui distribuent cet Echo dans la commune et les villages limitrophes et nous rappelons aux habitants du bourg qu'ils peuvent se le procurer dans les commerces de la commune.

Infos Municipales

↳ Rue de la Planche Bouillard

Il y a parfois confusion entre les adresses de cette rue et celles de *la cité Planche Bouillard* qui portent le même numéro. Afin d'y remédier, il est décidé d'attribuer de nouveaux numéros aux propriétés de la *rue Planche Bouillard* à la suite de ceux de la cité du même nom.

↳ Acquisition par la commune de la parcelle B 1000

La commune envisage l'acquisition de la parcelle B 1000 en vue de la construction d'une MARPA et de l'aménagement d'un lotissement à usage d'habitations sur la partie constructible. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette acquisition.

↳ Choix du nom du nouveau lotissement

Suite au projet d'extension de la cité du Roc, il est préférable de donner un nom spécifique à ce nouveau lotissement. Le Conseil Municipal décide de le nommer : *Le Clos de la Barre*.

↳ Etude d'augmentation de la capacité de la lagune – demande de subvention

Monsieur le Maire expose que pour financer le projet d'étude des différentes solutions en vue d'augmenter la capacité de la lagune, des aides financières de l'Agence de l'Eau et du Conseil Général peuvent être sollicitées. Le Conseil Municipal décide de demander ces subventions aux différents organismes.

↳ Tarif de location de l'espace du stade

Suite à des demandes de location de l'espace couvert jouxtant la buvette du stade, le Conseil Municipal accepte de le louer uniquement aux habitants de Réaumur au tarif de 20 €.

↳ Lancement de la procédure de cession d'un chemin rural

Le chemin rural de la Bourdinière n'est plus utilisé par le public depuis de nombreuses années et sera remplacé par un nouveau chemin créé en bordure du Lay et destiné aux activités pédestres et équestres. La commune décide de mettre en œuvre la procédure qui autorise la vente d'un chemin rural lorsqu'il cesse d'être affecté à l'usage du public. Une enquête publique va être organisée conformément aux articles du code de la voirie routière.

↳ Bâtiment

Le local technique du forage est terminé.

↳ Voirie

Les travaux dans le centre bourg vont se poursuivre jusqu'à la fin du mois.

Le nouveau chemin de la Bourdinière est en cours d'achèvement.

Des éléments en bois vont être mis en place à la venelle Catin et à la cité du Lavoir afin d'y créer des chicanes.

↳ Finances

Une rencontre a été organisée le 29 septembre dernier avec M. HOUILLOT pour analyser les comptes de l'année et la situation financière de la commune. La nécessité de solliciter l'emprunt (prévu au budget initial) avant la fin de l'année a été confirmée. Trois organismes bancaires vont être contactés.

↳ Communication-Vie associative

La réunion annuelle avec les Présidents d'associations a eu lieu le 29 septembre 2010. L'occasion d'échanger sur des sujets communs et d'établir le calendrier des fêtes pour 2011.

Lors de cette réunion il a été décidé qu'il n'y aurait pas d'animation « Téléthon » à Réaumur cette année ; seule la vente d'objets liés à cette cause se fera à la Mairie.

Début octobre, la première lettre d'informations du site Internet a été produite et adressée aux abonnés. N'hésitez pas à vous inscrire afin de la recevoir tous les mois : www.reaumur.fr

↳ Conseil Municipal des Enfants

Le CME s'est réuni le vendredi 1^{er} octobre 2010.

Les jeunes ont des idées de projet autour du sport et plus particulièrement le handisport.

Une matinée « ménage de printemps » sera de nouveau organisée en 2011.

Le CME du Boupère rencontrera les jeunes conseillers de Réaumur le 29 octobre prochain.

Les prochaines réunions

- **Commission Révision des listes électorales :**

Mardi 2 novembre à 9h00, à la Mairie.

- **Conseil Municipal :**

Mercredi 3 novembre à 20h30, à la Mairie.

- **Commission Voirie :**

Samedi 20 novembre à 9h30, à la Mairie.

- **C.C.A.S. :**

Jeudi 25 novembre à 18h30, à la Mairie.

Infos Plus

✖ Modification de l'emplacement des containers

A compter du 5 novembre 2010, les containers situés près du local communal, rue du Beugnon vont être déplacés route de Puy Moreau, à côté du Skate Park.



✦ **Photocopies pour les associations**

Les responsables doivent désormais déposer à la Poste leurs demandes de photocopies « en nombre ». Les documents préparés ne pourront être récupérés que le lendemain du dépôt. Tenir compte de ce délai pour vos futures demandes.

✦ **Correspondant Ouest-France**

Monsieur Gilbert Brianceau est le nouveau correspondant de notre commune pour le journal *Ouest France*. N'hésitez pas à le contacter pour annoncer vos évènements.

✦ **Cartes grises**

Le service carte grise de la Sous-préfecture de Fontenay-le-Comte a fermé ses portes le 28 septembre dernier. Les usagers désirant accomplir les formalités d'immatriculation de leurs véhicules sont désormais invités à effectuer leurs démarches en Préfecture (celle de La Roche sur Yon ou toute Préfecture de leur choix).

Il est rappelé que des solutions alternatives existent pour accomplir les formalités d'immatriculation :

➤ Soit adresser la demande à la Préfecture par courrier accompagnée des pièces justificatives (liste des pièces constitutives des dossiers accessible sur le site Internet : www.vendee.gouv.fr).

➤ Soit s'adresser aux professionnels de l'automobile agréés dont les coordonnées figurent sur le site internet de la Préfecture : www.vendee.gouv.fr (uniquement pour les opérations de changement de titulaire).

✦ **Concours « Déco Citrouille »**

le samedi 30 octobre 2010 à 11 heures

Sous le préau de l'école aura lieu le concours de citrouilles transformées au gré des envies et des aspirations de chacun.

Aucun thème n'est imposé. Libre cours à l'imagination de chacun.

Ce concours est ouvert à tous les réaumurois, petits et grands.

Le jury, constitué des membres du Conseil Municipal Enfants élira la citrouille la plus originale de l'année 2010 dans la catégorie enfants.

Nous vous attendons nombreux pour un bon moment de convivialité.



✦ **UDAF 85 : Médaille de la Famille**

« La Médaille de la Famille est une distinction honorifique décernée aux personnes qui élèvent ou ont élevé dignement de nombreux enfants, afin de

rendre hommage à leur mérite, et de leur témoigner la reconnaissance de la nation. Peuvent obtenir cette distinction les mères ou les pères de famille dont tous les enfants sont français qui, par leurs soins attentifs et leur dévouement, ont fait un constant effort pour élever leurs enfants dans les meilleures conditions matérielles et morales » selon le code de l'Action Sociale et des Familles. Les imprimés de candidatures sont à demander en Mairie. La date limite de dépôt des candidatures, pour la promotion 2011, est fixée au 31 décembre 2010.



Assoc' Info

❖ **Les Anciens Combattants**

Jeudi 11 novembre 2010 :

Pour la Paroisse Saint Antoine des Puys, la messe sera célébrée à Pouzauges à 9h30.

A Réaumur, le rassemblement est prévu à 11h30 place de l'Eglise. Les cérémonies habituelles auront lieu, à savoir :

Défilé vers le monument aux morts ; dépôt de gerbes ; lecture du message du ministre délégué aux Anciens Combattants ; appel des morts par les enfants de l'école ; ensuite, rendez-vous à la salle Ferchault où sera servi le pot de l'amitié offert par la municipalité. Tout ceci avec la participation des musiciens du Sol Natal et des Blés d'Or.

Vous êtes toutes et tous cordialement invités.

❖ **Familles Rurales – Foyer des jeunes**

La réouverture du Foyer est désormais effective avec un groupe de 11 ados très motivés pour le relancer. Au cours de leur première réunion, un bureau a été élu :

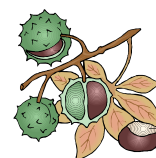
- **Président** : Corentin JAUD
- **Vice Président** : Jimmy FORTIN
- **Trésorière** : Sarah GOBIN
- **Trésorier Adjoint** : Adrien BROSSET
- **Secrétaire** : Bérangère JUILLET
- **Secrétaire Adjoint** : Dylan BAUDRY



Les responsables adultes Familles Rurales du Foyer des jeunes sont :

- Didier FUTOL : 06.60.49.30.88.
- Isabelle PIET : 06.17.40.56.49. – 02.51.63.30.16.

Les personnes qui voudraient donner du matériel (télévision, canapé, frigo ...) doivent contacter la Mairie. Les jeunes ont en projet d'organiser une vente de marrons. Si des personnes en possèdent, ou connaissent un endroit où il y en a, merci de contacter la Mairie. Les jeunes se feront un plaisir d'aller les ramasser.



A vos agendas

En octobre

→ Club des retraités :

Mer. 27, repas de fin d'année.

A cette occasion, une messe sera célébrée pour les vivants et défunts le 1^{er} novembre 2010 à 11h00 à l'Eglise de Réaumur.

→ Les Galoches Réaumuroises :

Mar. 26, à St Mesmin

→ Les Galoches Réaumuroises, Le P'tit Théâtre de Ferchault, Le Comité Hippique :

Vend. 29, Assemblée Générale à 20h30 salle Jeanne d'Arc

→ Football :

Dim. 24 à 15h,
Réaumur 2 / Thouarsais C-Vouv 4



En novembre

→ Anciens combattants :

Sam. 06, concours de belote, salle Ferchault ; inscriptions à partir de 13h30 (7€).

Jeu. 11, Commémoration armistice 1918

→ Football :

Dim. 7 à 15h, Réaumur 1 / Thouarsais Caillère 2

Dim. 14 à 15h, Réaumur 2 / Cheffois-St Maurice 4

Dim. 28 à 15h, Réaumur 1 / Meilleraie Tillay 2

→ Les Galoches Réaumuroises :

Mar. 9, à la Caillère

Jeu. 11, Maréorthon

Mar. 23, à Montournais

→ Sol Natal

Dim. 21, bal de la Sainte Cécile, à Montournais

→ OGEF, APEL, Familles Rurales

Vend. 26, Assemblée Générale à 20h30 salle Jeanne d'Arc.

En décembre

→ Football :

Dim. 5 à 15h, Réaumur 2 / Epesses-St Mars 4

Dim. 12 à 15h, Réaumur 1 / Vouvant-Bourn-Cez 2

→ Les Galoches Réaumuroises

Mar. 14, à Mouilleron

→ Fête des enfants de l'école

Sam. 11 et lun. 13, Salle Jeanne d'Arc

→ Club des retraités :

Merc. 15, Bûche de Noël des retraités, à la salle Ferchault



La chronique de septembre

Paysage de votre commune 2010

La pluie se fait attendre depuis des mois. Malgré cet état de fait, des réaumurois ont réussi à maintenir leur propriété fleurie grâce à des plantes moins gourmandes en eau.

Pour découvrir la propriété ci-contre en profitant des derniers jours ensoleillés d'octobre, allez vous promener du côté de la cité de La Mayauderie, chez Gérard et Juliette CORNUAUD.



Nous sommes heureux de les déclarer lauréats du challenge « Floraison d'automne ».

La municipalité les remercie pour leur participation à l'identité communale.

Il ne nous restera plus qu'à attribuer
le prix « Lumières de Noël » la dernière semaine de décembre.